Commune de Sainte-Reine Département de Savoie		DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-27		
				Nombre de
Conseillers				
	Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué,			
En exercice: 11	s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire.			
D /				
Présents : 8				
Votants: 8	Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 septembre 2025			
voianis. O	Précente : Mosdamos Mossiques			
Votes pour: 8	Présents : Mesdames, Messieurs,			
- 1	FERRARI Philipp	FERRARI Philippe, MICHEL Véronique, PERIER Marine, PERRIER		
Votes contre: 0	Mathieu, RIVOLLET Yves, VIBERT Annie, PRAVERT Mikaël, SAMSON			
	Aurélie,			
Abstention: 0	,,			
Préfecture	Absents excusés : LEXTRAIT Emmanuel, GACHET Stéphanie, MATKOVIC-PELLERIN Jessica,			
i ielectule				
		LLI III 4 000010U,	Envoyé en préfecture le 25/09/2025	
	Secrétaire de séance : VIBERT Annie	Reçu en préfecture le 25/09/2025		
	Occident de Se	Gance . VIDEITI Anne	Publié le	
	,		ID: 073-217302777-20250919-202527-DE	

Objet : Approbation du PCS : Plan Communal de Sauvegarde

Mr le Maire présente au conseil municipal le Plan Communal de Sauvegarde.

Le PCS repose sur plusieurs piliers essentiels :

- Une identification précise des risques spécifiques à notre commune,
- Une organisation des secours, avec des actions à mener et des responsables désignés en cas d'alerte,
- Un inventaire des ressources disponibles, qu'elles soient humaines, matérielles ou logistiques,
- Des dispositifs d'alerte et d'information pour prévenir et accompagner la population efficacement,
- Des protocoles de gestion de crise garantissant une réponse adaptée à chaque situation.

Son élaboration résulte d'un travail collaboratif, mené avec les services de l'État, les acteurs locaux et les habitants. Le PCS est un document vivant, régulièrement mis à jour pour prendre en compte l'évolution des risques et les leçons tirées des exercices de simulation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve le Plan Communal de Sauvegarde
- autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs au Plan Communal de Sauvegarde

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Et ont signé au registre les membres présents. Sainte-Reine, le 19 septembre 2025

La secrétaire Annie VIBERT

